

**Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes
N°AURA-2023-E-024**

Séance du 4 mai 2023

**Avis relatif à la demande d'autorisation de travaux en lien avec la restauration de la lône
des Cerisiers en réserve naturelle nationale du Haut-Rhône français**

Lors de la séance du 4 mai 2023, le CSRPN a examiné la demande d'autorisation de travaux dans la réserve naturelle nationale (RNN) du Haut-Rhône français pour la restauration hydraulique et écologique de la lône des Cerisiers sur la commune des Avenières Veyrins-Thuellins (38).

Le Syndicat du Haut-Rhône (SHR), gestionnaire de la réserve naturelle, projette de réaliser des travaux de restauration de la fonctionnalité écologique des milieux aquatiques de la lône des Cerisiers. Cette restauration prévoit notamment l'enlèvement de la digue amont et le terrassement de l'entonnement de la lône, accompagné de l'ouverture du bouchon sédimentaire et le terrassement de la banquette de sédimentation à l'amont de la lône.

Ce projet a pour objectif de rétablir une connexion amont fonctionnelle pour améliorer les conditions d'écoulements et maintenir la fonctionnalité des milieux aquatiques ; de réactiver les processus fluvio-morphologiques d'érosion/dépôt et de limiter la sédimentation ; d'améliorer la qualité des habitats aquatiques et d'augmenter la diversité d'habitats à l'échelle de la plaine alluviale.

Le CSRPN rend un **avis favorable** avec la recommandation de réaliser un suivi global pendant et après les travaux, afin de pouvoir disposer de retours d'expérience pour de futurs projets similaires et de pouvoir nourrir la stratégie globale de la RNN. Ce suivi doit notamment inclure un suivi de la dynamique sédimentaire.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

